

## **COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES**

La Municipalité de Saint-René-de-Matane a un contrat avec Bouffard Sanitaire inc. concernant la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables, et ce, pour un montant de **39 048,63 \$**, taxes en sus.

## **BUDGET DE L'ANNÉE 2015**

Les travaux de préparation du budget 2015 débuteront bientôt. Les préoccupations principales de vos élus municipaux seront, lors de la confection de ces prévisions budgétaires, le maintien de la quantité des services municipaux qui vous ont été dispensés tout au long de l'année 2014.

Votre conseil a pour objectif d'assurer un équilibre budgétaire tout en respectant votre capacité de payer. Toutefois, pour maintenir, en qualité et en quantité, les services municipaux qui vous sont déjà consentis, il nous faudra faire des pirouettes acrobatiques.

Nous tenterons l'impossible pour faire beaucoup avec beaucoup moins. *Est-ce possible? Je vous le demande.*

## **RÉFECTION DE LA ROUTE 195 ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Comme vous pouvez le constater, les travaux de réfection de la route 195 sont terminés. Certains résidents du secteur du Ruisseau-Gagnon sont maintenant desservis par le réseau d'égout. L'ancien étang d'épuration a fait l'objet d'importants travaux d'imperméabilisation par Construction Polaris inc.

## **CONCLUSION**

Tous les citoyens intéressés par le budget 2015 pourront obtenir toutes les informations s'y rapportant en assistant à la séance extraordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le **lundi 8 décembre 2014 à 19 h**, à la salle du conseil située au 178, avenue Saint-René. Au cours de cette séance extraordinaire, le budget concernant l'exercice financier 2015 sera adopté. Seules les questions portant sur le budget pourront y être entendues.

En mon nom personnel et en celui de mes collègues du conseil municipal, nous profitons de l'occasion pour vous inviter et vous souhaiter la bienvenue à la séance extraordinaire concernant le budget 2015. *Oserez-vous vous mêler de vos affaires?*

*Roger Vaillancourt, maire*



## **ALLOCUTION DU MAIRE ROGER VAILLANCOURT MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE NOVEMBRE 2014**

### ***Chères concitoyennes et chers concitoyens,***

À chaque année et à la même période, et ce, conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, je dois, à titre de maire de la municipalité, faire rapport sur la situation financière municipale de l'exercice en cours et des orientations générales du prochain budget.

De plus, je profite de l'occasion pour souligner l'excellente collaboration du personnel administratif et du personnel des travaux publics. Nous travaillons de concert pour l'ensemble de la population. Au quotidien, nous ne ménageons ni nos efforts ni notre énergie pour conserver une administration saine et efficace ainsi que des services publics adéquats et de qualité.

### **ANNÉE 2013**

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a déposé en avril 2014 son rapport concernant l'exercice financier 2013.

Pour l'année 2013, il y a eu un excédent des recettes sur les dépenses de **180 658 \$**. De ce surplus, un montant de **106 941 \$** a été affecté au budget de l'exercice financier 2014.

### **ANNÉE 2014**

Le conseil municipal a adopté le règlement n° 2013-05 ayant pour objet d'établir le budget de l'exercice financier 2014. Ce budget s'élève à **1 570 870 \$**.

La taxe foncière générale est de **91 ¢ du 100 \$ d'évaluation**. L'évaluation des immeubles imposables est de 53 008 700 \$ pour l'exercice financier 2014. Chaque poste budgétaire est très étroitement surveillé par le service de la trésorerie. À l'intérieur du budget 2014, la marge de manœuvre est très restreinte.

Au 31 octobre 2014, les soldes impayés relativement aux taxes municipales s'élèvent à **104 916,89 \$**. Nous vous signalons que la liste des arrérages de taxes sera déposée devant le conseil municipal en janvier 2015. Toutes les propriétés dont le compte de taxes n'aura pas été acquitté au 31 décembre 2014 pourront être mises en vente pour taxes en 2015.

## **VOIRIE MUNICIPALE – ENTRETIEN D'ÉTÉ**

Les services des Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc. ont été retenus pour le nivelage des chemins municipaux. Les déboursés pour ces travaux s'élèvent à **15 777,45 \$**. Il en coûte 110 \$ l'heure, taxes en sus, pour obtenir les services d'une niveleuse pour nos chemins.

La Municipalité de Saint-René-de-Matane a réalisé ou a fait réaliser des travaux d'asphaltage sur le chemin de la Réserve-Faunique pour un montant de **254 381,63 \$**, taxes incluses. Il y a eu du rapiéçage asphaltique sur la route Richard pour un montant de **8 382, 20 \$**, taxes en sus, ainsi que sur la route Dufour, pour un montant de **23 054,55 \$**, taxes en sus.

Les autres travaux dans le cadre de la voirie municipale s'élèvent à **24 935, 21 \$**, taxes incluses.

En 2014, la Municipalité n'a reçu aucune aide financière de M. le député Pascal Bérubé dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. L'an passé, une aide de 45 000 \$ avait été accordée.

## **VOIRIE MUNICIPALE – ENTRETIEN D'HIVER**

La saison hivernale est à nos portes. La machinerie utilisée pour le déneigement de nos rues, routes et chemins est prête pour affronter un autre hiver. Les élus, la DG et les employés ont eu la visite des représentants du Contrôle routier Québec. Chacun est maintenant au courant de ses responsabilités. À la suite de cette visite, la Municipalité a adopté une politique intitulée « Politique de gestion des conducteurs de véhicules lourds de la Municipalité de Saint-René-de-Matane ».

L'achat d'abrasif (sable et sel) pour la saison hivernale 2014-2015 a coûté **12 418,77 \$**, taxes incluses.

La Municipalité a un contrat avec M. Carol Lévasseur en ce qui concerne le déneigement du chemin de la Pointe-à-Tremblay pour les saisons hivernales 2015 à 2017. Ce contrat s'élève à **6 700 \$**, taxes en sus.

## **RÉSEAU D'AQUEDUC**

Des travaux d'étanchéisation du réservoir d'eau potable ont été exécutés par Ferblanterie de Matane inc. au cours de l'été. Après 40 ans d'existence, ce n'était pas un luxe. Les coûts de ces travaux se sont élevés à **18 970,88 \$**, taxes incluses. Des travaux de préparation et de finition ont été nécessaires, et ce, avant et après l'étanchéisation. Ces travaux ont coûté **3 756,81 \$**.

## **SERVICE DES LOISIRS**

Comme au début de chaque saison froide, les jeunes, et peut-être les moins jeunes, pensent au sport d'hiver. En 2013, le comité de développement local - CODEL – a travaillé pour l'installation d'une patinoire extérieure. Pour l'hiver 2014-2015, aurons-nous des bénévoles pour « faire la patinoire »? Parce ce que vous devez bien savoir que les parents bénévoles sont essentiels à la réalisation de ce sport d'hiver. Alors, la « rondelle » est dans votre camp!

Nous espérons voir les jeunes et les moins jeunes s'amuser et pratiquer ce sport d'hiver. Car existe-t-il d'autres activités pour nos jeunes à Saint-René-de-Matane?

**Comment faire pour donner le goût, le besoin de la vie communautaire aux Saints-Renéennes et Saints-Renéens?**

## **SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION 2013**

### **TRANSPORT ROUTIER**

Voirie municipale – Entretien d'été

Coût d'entretien par kilomètre de voie de circulation 521 \$ en 2012 - **750 \$ en 2013**

Voirie municipale – Enlèvement de la neige

Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie de circulation 1 883 \$ en 2012 - **1 395 \$ en 2013**

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution**

Coût de traitement et d'approvisionnement par mètre cube d'eau 0,61 \$ en 2012 - **0,63 \$ en 2013**

#### **Traitement des eaux usées et du réseau d'égout**

Coût du traitement par mètre cube des eaux usées 0,33 \$ en 2012 - **0,48 \$ en 2013**

Coût du réseau d'égout par kilomètre de conduite 7 941 \$ en 2012 - **8 597 \$ en 2013**

#### **Déchets domestiques et assimilés**

Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local 184 \$ en 2012 - **191,43 \$ en 2013**

### **RESSOURCES HUMAINES**

Effort de formation par employé 21,5 heures en 2012 - **14,5 heures en 2013**

## **TRAITEMENT DES ÉLUS EN 2014**

### **En 2013**

Maire : Rémunération 8 019 \$ + allocation non imposable 4 010 \$ = Total de 12 029 \$;

Conseillers : Rémunération 2 673 \$ + allocation non imposable 1 337 \$ = Total de 4 010 \$.

### **En 2014**

Maire : Rémunération 8 180 \$ + allocation non imposable 4 090 \$ = Total de 12 270 \$;

Conseillers : Rémunération 2 726 \$ + allocation non imposable 1 364 \$ = Total de 4 090 \$.